



# Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 9 février 2009

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

## EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

### Actualité TICE

---

#### *Équipement des internats prépa et secondaire.*

La Région est intervenue pour débloquer le dossier des 271 ordinateurs livrés pour équiper les chambres des internats. Après discussion, des malentendus ont été éclaircis et des obstacles levés, ce qui a permis la mise en service immédiate d'une vingtaine de postes dans des salles communes ; ce nombre va être plus que doublé par d'autres installations en cours, en attente de mobiliers et raccordements. À noter que ces postes sont équipés d'un système d'exploitation libre (Linux). Dans la mesure où les étudiants ont massivement écarté l'idée d'installer ces ordinateurs dans les chambres, le surplus inutilisé devrait être rendu pour utilisation dans d'autres établissements.

#### *Guide de bonne conduite TICE.*

Disponible sous forme d'un document *BonneConduite.pdf* dans le dossier Ressources/Camille du serveur *Camille*, il devrait aussi servir de préambule à la *Charte Informatique et Internet* sur le site administratif du lycée.

#### *Chantier de l'identification préalable.*

Un document a été diffusé à nos partenaires (Région, Rectorat) pour expliquer le danger de la situation actuelle d'accès anonyme à Internet, que ce soit d'un poste du lycée ou d'un ordinateur personnel. Une solution globale ne peut pas être réalisée par le lycée et dépend de l'équipe rectorale. Le problème devient urgent, car la mise en œuvre du Wifi en dépend.

#### *Audit de la Région.*

La Région a commandé une étude dans quelques établissements (dont le nôtre) sur les besoins et les pratiques en matière de TICE. Un consultant va rencontrer de façon approfondie des personnels de direction, des professeurs, élèves, étudiants, parents, ATICE. Cet audit est prévu pour le 24 mars prochain.

### Diffusion des informations officielles par courrier électronique

---

Le comité s'inquiète de la possible banalisation de l'envoi de courriers électroniques à tous les professeurs, par le biais des listes de diffusion créées récemment. Afin que la communication officielle du lycée reste efficace, il recommande de réserver aux personnels de Direction la possibilité d'envoi de messages sur ces listes. Par ailleurs, il renouvelle son souhait de la constitution d'une archive des circulaires sur un support électronique accessible aux personnels.

### Action MP3 en prépa

---

Une action va être entreprise auprès des collègues de prépa pour promouvoir l'usage de documents audio-visuels informatisés à la place des CD et cassettes. Des lecteurs MP3 seront mis à disposition des enseignants intéressés pour utilisation en colles, les étudiants devant fournir des écouteurs personnels.

Les besoins en prépa sont assez différents de ceux du secondaire, mais un retour des collègues du secondaire sur l'usage de documents MP3 serait le bienvenu, pour éviter de repasser deux fois par les mêmes écueils.

### Gestion des priorités des interventions techniques

---

Une étude menée en interne au lycée a montré que le délai moyen d'intervention est très élevé. Le comité y voit essentiellement la démonstration que les moyens humains sont sous-dimensionnés face à l'ampleur de la tâche et témoigne son soutien à nos techniciens.

Un travail de fond de relecture des dossiers en attente et d'évaluation des priorités est actuellement mené par l'équipe TICE (Proviseur-adjoint, techniciens, ATICE).

### Prochaine réunion du comité (pour mémoire)

---

Mardi 24 mars, 18h10 au CDI. Il devrait s'agir d'une réunion exceptionnelle consacrée à la consultation commandée par la Région.

# COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

## Liste des présents

M. Bernard (JJB, ens.) – M. Chaumet (SC, ATP) – M. Cousson (PC, ens.) – M. Henri (MH, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – M. Peltier (MP, ATP) – M. Thomas (BT, ATICE) – Mme Vallat (CV, ens.) – M. Viallemonteil (JPV, ens.).

## Excusées

Mme Bouzat – Mme Rérolle – Mme Vergne-Morgand.

*La séance est ouverte à 18 H 15.* Débat sur l'ordre du jour présenté par BT.

*Actualité TICE : équipement des internats.* EL raconte les événements des derniers jours. Il a été contacté récemment par la Région, irritée que les 271 ordinateurs livrés pour les chambres d'internats soient toujours dans leurs cartons. D'autres établissements se plaignent de ne pas avoir de dotation, alors que nous ne faisons rien de la nôtre.

Cette discussion a permis de clarifier la situation, par exemple en faisant remonter l'information que les étudiants, à une majorité écrasante, ne veulent pas d'ordinateur dans leur chambre. Le lycée parlait depuis plusieurs mois de moyens insuffisants pour l'*installation* des machines, pensant emplacement, mobilier, sécurisation, raccordement, alors que nos interlocuteurs de la Région pensaient que nous parlions de configuration logicielle.

Ce dossier se débloque, car la Région admet l'idée de déployer ces postes dans des lieux communs (salles de travail, hall d'entrée) à la résidence prépa, à l'internat secondaire, ou aussi dans les bâtiments A et B. Mais il reste hors de question d'utiliser cette dotation pour des équipements pédagogiques (laboratoires ou salles de cours).

Une « réunion de crise » de l'équipe TICE + menuisier + CPE a permis la mise en service presque immédiate de 12 postes à l'internat prépa et 11 à l'internat secondaire. D'autres installations sont planifiées, mais nécessitent des commandes de mobilier et autres accessoires : hall résidence, rez-de-chaussée bâtiment B, salle de permanence bâtiment A. On privilégie les zones de passage, présentant beaucoup moins de risques de vols ou dégradations que les salles fermées.

À l'issue de l'opération, il restera probablement beaucoup de matériels inutilisés (plus de la moitié), qui seront retournés à la Région pour répartition dans d'autres établissements. PC pense qu'il faut profiter de l'occasion pour équiper de nouvelles salles de travail. Elles font à son avis défaut, trop d'élèves venant au CDI pour cela.

SC explique que MP et lui-même travaillent depuis 15 jours quasi-exclusivement sur ces installations, ce qui explique que d'autres dossiers n'avancent plus (par exemple vidéo-projecteurs).

*Actualité TICE : identification.* EL explique que la Région ne comprend pas non plus pourquoi le Wifi n'est toujours pas en service à la résidence prépa. Il nous manque une solution technique permettant d'identifier tout utilisateur se connectant à Internet, surtout dans le cas d'un ordinateur personnel (de nombreux étudiants ont un portable personnel). L'absence d'un tel système serait la porte ouverte à des dérives et abus pouvant être graves. L'installation d'un tel dispositif ne peut se faire que sur le boîtier Éole géré par l'équipe rectorale. Un document expliquant ce problème (rédigé par BT) a été envoyé à nos partenaires (Région, Rectorat). Il expose plus généralement l'historique des problèmes liés à l'accès Internet du lycée.

*Actualité TICE : consultation commandée par la Région.* EL explique que la Région veut reprendre l'initiative dans le dossier des ENT, dont on parle depuis fort longtemps, mais pour lequel on ne voit guère de solution satisfaisante. MH voudrait savoir ce que signifie « ENT ». BT répond que cela veut dire « environnement numérique de travail », mais qu'il ne sait pas exactement ce que l'on met derrière ce terme (il voudrait voir un cahier des charges précis). EL explique ce que l'on peut mettre dans un ENT, toute une liste de services accessibles depuis Internet : environnement de travail personnalisé, messagerie unifiée, espaces personnels et partagés de stockage de fichiers, système de bulletins, cahier de textes, visualisation des emplois du temps, de l'occupation des salles, prise de rendez-vous des parents avec les professeurs etc.

Le CRDP de Poitiers travaille depuis 10 ans à un ENT (baptisé Portées) dans une optique commerciale. La version existante ne s'est pas vraiment imposée largement. La Région voudrait repenser le problème différemment, avec deux idées directrices

- privilégier les logiciels libres (non commerciaux et ouverts)
- fédérer les bonnes idées existantes et réutiliser les éléments fonctionnant déjà de façon satisfaisante, afin que les établissements n'aient pas le sentiment qu'on leur impose un nouveau système.

BT et d'autres membres du comité indiquent qu'ils sont en plein accord avec ce point de vue. EL précise que parmi les « briques » existantes à utiliser pourraient figurer deux éléments-clés de notre dispositif : Gepi et LDAP (annuaire). Il nous annonce la visite pour le 24 mars prochain de M. Jean-Louis Schaff, consultant spécialisé dans ce domaine, qui vient pour faire le point sur nos attentes en matière de TICE. Celui-ci a réclamé des entretiens assez approfondis (plus d'une heure) avec des représentants de : Direction / ATICE / ATP / CDI / enseignants / élèves / parents. Ce jour est (par hasard) celui de notre prochain comité et EL propose d'y inviter M. Schaff ainsi que des représentants des parents. JJB doute que tout le monde ait nécessairement des attentes en matière de TICE, particulièrement les parents. MH attend essentiellement

une simplification des outils existants. Leurs usages se recoupent beaucoup, ce qui prête à confusion. BT voudrait une définition claire et pas trop prétentieuse de la dénomination « ENT ». CV trouve que les attentes, même modestes, sont trop souvent bloquées par des matériels défectueux ou mal configurés (cf. labo de langue). MH indique que tout outil informatique est une très grande chaîne de services qui n'a la qualité que du maillon le plus faible. JJB attend d'un ENT une clarification des ressources communes en termes de logiciels.

EL rappelle (information diffusée récemment) que la Région a déjà lancé un questionnaire en ligne à destination des élèves et parents. CV s'étonne que les enseignants ne soient pas concernés par ce sondage. EL revient sur le comité du 24 mars : qui faut-il inviter ? des représentants de parents ? des professeurs non membres du comité ? On s'accorde sur ces propositions ; un « appel à candidature » sera lancé sur la liste de diffusion de tous les professeurs.

*Actualité TICE : édition des bulletins.* EL signale un problème découvert récemment avec les bulletins informatisés. Ces bulletins sont visibles des professeurs pendant leur remplissage, mais pas des élèves. Chaque élève (et ses parents) peut consulter son bulletin sur Internet dès qu'il a été édité, c'est-à-dire en pratique imprimé. Or il se trouve que ces bulletins sont imprimés un peu *avant* les conseils de classes et certains étudiants ont pu ainsi visualiser leurs appréciations alors que le conseil n'avait pas encore eu lieu. Mme la Provisoire a en conséquence demandé que l'on ferme l'accès des élèves et de leurs familles.

JJB propose une solution : que l'accessibilité soit retardée de 48 heures après l'édition des bulletins. EL indique que justement, cette possibilité technique vient d'être mise en œuvre. Il ne manque plus que le feu vert de Mme la Provisoire.

*Utilisation des listes de diffusion.* Nous avons vu passer récemment sur la liste « tous professeurs » l'annonce d'un colloque par un collègue. BT, bien que trouvant cela intéressant, craint que l'on finisse par noyer l'information officielle du lycée dans un flot de petites annonces personnelles du genre « je vends ma voiture d'occasion ». CV indique que plusieurs collègues ont assimilé le message en question à du spam. PC demande si l'on peut mettre en place une modération de ces listes [= soumettre les envois à l'approbation préalable d'un responsable]. EL dit que c'est techniquement possible, mais que ça représenterait un trop grosse charge de travail supplémentaire. MH estime que ces listes sont un outil administratif et suggère que l'on en fasse un canal uniquement *descendant* de la Direction vers les personnels, un espace de discussion pouvant être ouvert indépendamment. EL indique qu'il peut limiter l'envoi à une personne, mais pas à trois ; gérer trois listes serait trop lourd. BT suggère de garder les mêmes listes et de limiter l'envoi à un seul compte spécial « direction » dont trois personnes partagent le mot de passe.

*Visibilité des bulletins et cahiers de textes.* Actuellement sur Gepi, tout professeur peut visualiser les bulletins de tous les élèves du lycée. BT demande si c'est une bonne chose. MH trouve cela un peu indiscret. CV trouve utile de pouvoir consulter les résultats ultérieurs de ses anciens élèves. JJB est aussi intéressé par les résultats actuels de ses futurs élèves. Même question pour les cahiers de textes : un professeur peut tous les consulter. EL indique qu'il a déjà été amené à fournir à des professeurs les archives sur CD des cahiers de textes d'années antérieures et qu'il est obligé de les fournir tous en même temps. En conclusion, les membres du comité pensent que l'on peut en rester à la situation actuelle.

*Amélioration des services existants.* BT demande au comité son avis sur les services TICE existants : qu'est-ce qui est trop compliqué à utiliser ? qu'est-ce qui manque ? qu'est-ce qui gagnerait à être mieux connu ? MH demande si on ne pourrait pas unifier les accès Gepi et Camille. BT ne voit pas comment, car Camille n'est pas un service que l'on utilise au travers d'un navigateur Web. EL voudrait que notre annuaire LDAP soit aligné avec celui de l'académie, mais ça ne dépend pas de nous. CV souhaiterait trouver un raccourci *Camille* + déconnexion sur tous les postes du lycée. BT souhaiterait une plus grande standardisation des postes de travail. Il semble aussi qu'il y ait un déficit d'information sur les services offerts, notamment les ressources *Camille*. BT voudrait que l'on clarifie aussi la vocation des sites Internet public et administratif.

Ces sujets rejoignant exactement la consultation de la Région sur les souhaits en TICE, on suggère de continuer la discussion le 24 mars.

*Action MP3 en prépa.* BT a pris contact avec des collègues de prépa pour leur proposer d'échanger leurs gros lecteurs de CD/cassettes contre de minuscules lecteurs MP3. Ceux-ci pensent plus à une utilisation pour les colles – un étudiant devant écouter un texte individuellement – ce qui ne nécessite pas dans l'immédiat l'équipement de salles de cours. BT aurait aimé recueillir l'avis des collègues du secondaire utilisant déjà de tels lecteurs, mais aucun n'est présent. MP signale que les collègues ne trouvent pas l'usage des lecteurs très intuitif, alors qu'il a organisé un stage sur ce sujet. CV demande qu'un tel stage soit renouvelé. EL voudrait qu'on évalue l'opportunité d'achat de nouveau lecteurs. CV souhaite qu'ils soient munis d'une fonction dictaphone.

*Gestion des priorités techniques.* Une étude statistique des interventions techniques a été réalisée par Mme Ferron (intendance) à partir des données du système de gestion TRAC, faisant par exemple apparaître pour les interventions un délai moyen de plusieurs mois. JJB pense que cela signifie surtout que les moyens humains sont insuffisants et qu'un troisième poste est indispensable. On signale que ce troisième poste existe déjà dans un autre établissement. PC exprime le soutien du comité au travail des techniciens.

EL se demande si le délai a tendance à augmenter ou non. PC voudrait clarifier la distinction entre urgent et prioritaire. SC explique qu'environ 800 « tickets » d'intervention sont en attente et qu'il faut faire passer en priorité certains dossiers

qui n'étaient pas urgents, mais attendent depuis très longtemps. MH approuve, mais précise que l'ancienneté ne doit pas être le seul critère. En conclusion, EL pense qu'il faut pondérer les urgences en fonction de l'ancienneté.

CV demande si les formations rentrent dans ce système. MP répond oui et indique que son poste est prévu comme 50% pédagogique et 50% maintenance mais que par la force des choses, il est obligé de ne faire pratiquement que de la maintenance. EL indique que les formations peuvent être des interventions considérées comme urgentes, qu'elles sont parfois un investissement permettant d'alléger par la suite la tâche des techniciens (moins de demandes d'explications, moins de pannes).

*Guide bonne conduite TICE.* BT présente une version remaniée de ce document et demande où placer cette information. On lui suggère quelques modifications mineures.

*La séance est levée à 20 H.*